

Sécurité et Santé au Travail (SST)

Guide de sensibilisation

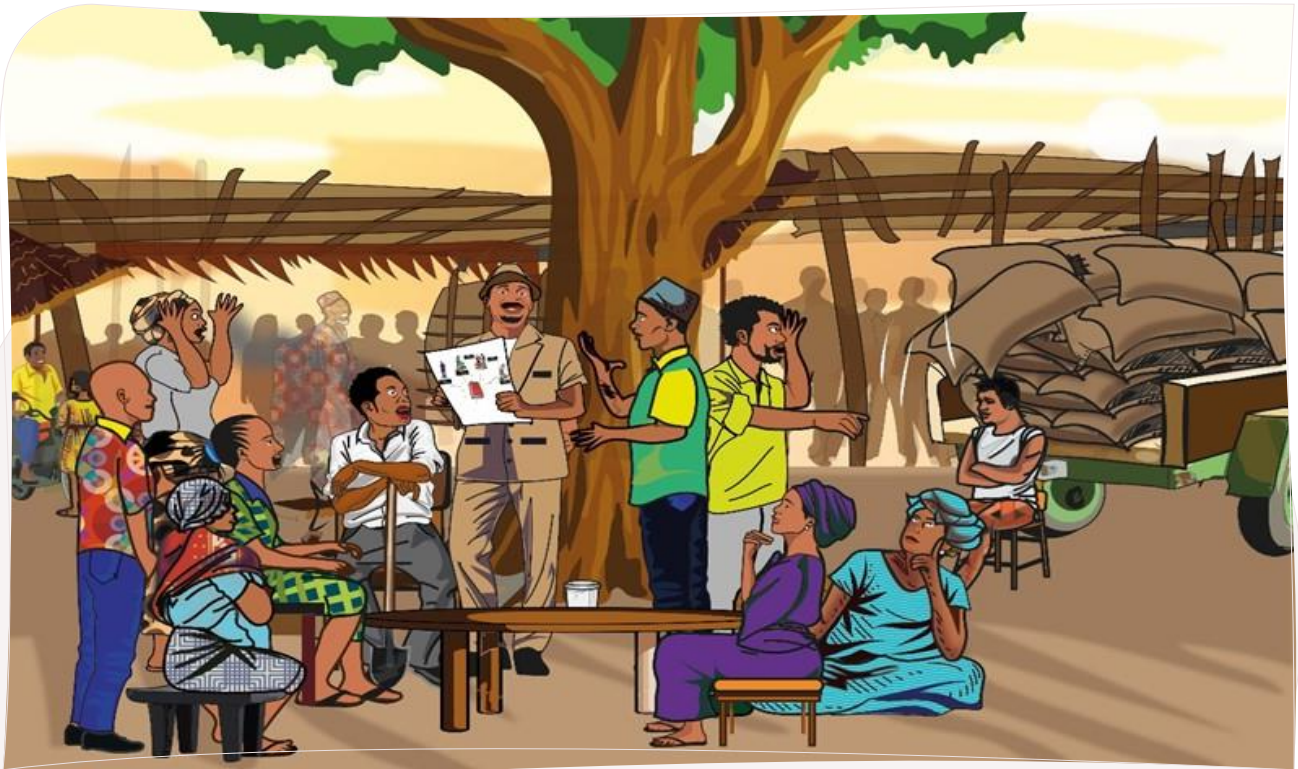


Table des matières

GUIDE de sensibilisation.....	1
INTRODUCTION	3
Comment utiliser le kit SST	4
Message 1.....	6
Message 2	10
Message 3.....	12
Message 4	13
Message 5	16
Message 6	18
Message 7.....	21
Message 8	23
Message 9	25
Message 10.....	26
Message 11.....	28
Message 12.....	30
Message 14.....	35
Message 15.....	36
Message 16.....	38
Message 17	39
Message 18.....	41
Message 19.....	42

INTRODUCTION

La “SST” ou la **Sécurité et la Santé au Travail** est une thématique relativement nouvelle pour l’environnement entrepreneurial au Bénin (et en Afrique en général).

Tous les chefs d’entreprise ont la responsabilité d’assurer la sécurité et la santé de leurs employés au travail afin de prévenir toute maladie ou blessure. Il s’agit d’une responsabilité juridique dans certains pays, mais, même s’il n’existe pas de réglementation en la matière, il est dans l’intérêt du chef d’entreprise de prévenir les accidents ou les mauvaises conditions de travail. Les coûts de la prévention sont bien inférieurs aux coûts générés par l’endommagement des équipements, aux frais médicaux ou juridiques, à la majoration des primes d’assurance ou à la perte d’un salarié qualifié. Un environnement de travail sûr et sécurisé améliore aussi l’image de l’entreprise.

Une part de la responsabilité du chef d’entreprise consiste à veiller à ce que les machines fonctionnent en toute sécurité, que des agents de sécurité soient présents, que le matériel soit régulièrement entretenu et que le personnel soit correctement formé à son utilisation.

POURQUOI ET POUR QUI CE GUIDE ?

Le présent guide du formateur est destiné aux business coachs et prestataires SME Loop qui souhaitent mettre en œuvre des activités de sensibilisation des PME sur la Sécurité et Santé au Travail.

Le guide s’appuie sur le kit “SST” réalisé par le Centre Régional de Compétences sur la base d’un diagnostic auprès des PME en appui.

Le présent guide traite la thématique “SST” du point de vu des PME au Bénin et propose des outils pratiques que les entrepreneurs peuvent mettre en œuvre au sein de leur structure.

Kit SST

Le kit comprend :

- Une boîte à images
- Une brochure (guide pour les PME contenant des outils)

- 04 affiches de sensibilisation
- 01 guide de formateur

Les 3 piliers de la sécurité et santé au travail (SST)

La méthodologie de sensibilisation proposée dans le kit SST repose sur les principes de base de la SST :

- --la prévention
- --la responsabilité partagée
- --le dialogue au sein de l'entreprise.

Comment utiliser le kit SST

Les principes d'une sensibilisation efficace

L'utilisation du kit de sensibilisation sur la Sécurité et la Santé au Travail (kit SST) repose sur trois principes :

- --L'adulte apprend par intérêt
- --L'action de sensibilisation est un co-apprentissage
- --La recherche d'un exemple pratique tiré de la réalité des PME
- A ces 3 principes, il y a lieu d'ajouter :
- --Une technique co-active de sensibilisation où celui qui donne des informations et formule des solutions est l'animateur.
- --Une relation d'interdépendance : l'animateur est guidé par l'apprenant, mais ce sont ses réponses qui orientent l'animateur
- --Une disposition adéquate du lieu de la sensibilisation :

Disposer les entrepreneurs dans un cercle. L'animateur est intégré dans le cercle et non devant les apprenants. Ce qui est important, c'est de responsabiliser les participants en mettant en valeur leurs expériences et leur contexte (ceux de leur entreprise).

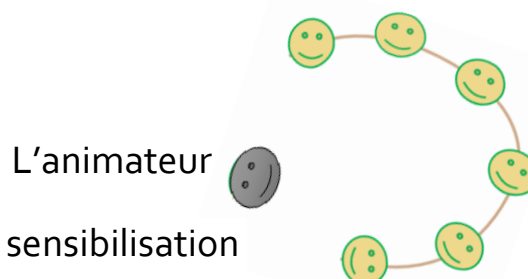


Figure 1 : Disposition pour une séance de sensibilisation

La Brochure

Dans la **brochure** à travers une histoire qui se déroule dans un village, des messages clés en lien avec la sécurité et la santé au travail sont abordés. Ils sont présentés à travers des séances de sensibilisation, des causeries ainsi que des événements ayant cour dans le village. La brochure comporte des cas pratiques pouvant servir d'exemple lors des séances de sensibilisation et des questionnaires pour apprécier le niveau de connaissance et de compréhension des personnes sensibilisées. Il est recommandé aux animateurs qui utiliseront ce guide de prendre connaissance de l'histoire de la brochure avant d'entamer les séances de sensibilisation.

Les messages

Dans la **boîte à images SST 19 messages sont formulés**. Ces messages donnent des orientations globales pour des **séances** de sensibilisation (appelées aussi des **causeries SST**)

Pour chacun des 19 messages, un certain nombre de questions/réponses sont identifiés.

Pour aller plus loin, des questions d'approfondissement du message principal et quelques informations complémentaires nécessaires pour expliciter les réponses formulées sont fournies dans le présent **guide du formateur**.

Message 1

MESSAGE 1 :

Le travail, bien qu'ayant la réputation de libérateur peut également constituer une source de danger pour la santé du travailleur ainsi que pour sa sécurité. Les mesures de sécurité au travail permettent de gérer les risques pouvant aboutir à la survenue des incidents et des accidents de travail.

OBJECTIFS

1. Découvrir la notion SST dans le contexte des promoteurs SME Loop
2. Expliquer les terminologies spécifiques (risque professionnel, sécurité, danger professionnel, risque, etc.)
3. Mémoriser les 3 principes (piliers) de la SST : prévention, responsabilité et dialogue

LE DÉROULEMENT :

L'animateur accueille les entrepreneurs et les installe sur les chaises, qui forment un cercle. Lui-même est assis sur une des chaises du cercle. La boîte à images a aussi sa place dans le cercle.

L'animateur mène les discussions de sorte à introduire la notion de la sécurité au travail comme une mesure qui préserve "les ressources" de la PME, à savoir la "ressource humaine".

QUESTIONS & REPONSES

Q1 : Que voyons-nous sur cette image ?

R1 : Nous voyons sur l'image, différents personnages

Q2 : Que pouvons-nous dire sur chacun des personnages ?

R2 : On fait un tour de table et chacun des participants présente un personnage (le formateur oriente le choix du premier personnage à décrire sur saka l'inspecteur).

Q3 : Quel est le rôle d'un inspecteur de travail (Est-ce le même que celui de l'inspecteur des douanes par exemple ?)

R3 : L'inspecteur du travail contrôle l'application du code de travail dans les entreprises, conseille et informe les employeurs et les salariés sur leurs droits et obligations. Il veille au maintien de la sécurité et de la santé des travailleurs.

Q4 : Qu'est-ce que la sécurité et santé au travail (SST) ?

R4 : La SST est l'ensemble des dispositions mis en place pour protéger la vie et le bien-être des travailleurs.

Q5 : Quels sont les personnes qui sont concernées par la Sécurité et la Santé au Travail (SST) ?

R5 : Tous les travailleurs (employeurs comme employés) sont concernés par la SST. Les prestataires sont eux aussi concernés. Il s'agit notamment des fournisseurs d'intrants, des livreurs ou chargeurs, des ouvriers d'occasion etc.

Q6 : Est-ce que Fati (la fillette qui vend de la glace) est aussi concernée par la SST ? Justifier votre réponse.

R6 : Oui, elle est aussi concernée car elle effectue aussi un travail qui est la vente ambulante de produit.

Q7 : De façon plus large, c'est quoi le travail ?

R7 : Le travail est l'activité rémunérée qui permet la production de biens et services. Autrement dit, lorsqu'une personne fabrique un produit ou rend un service pour lequel elle est payée en retour, alors il s'agit d'un travail.

Q8 : Qu'entend-on par les termes suivants :

R8 :

- i. Sécurité : Situation de quelqu'un qui se sent à l'abri du danger et est rassuré, n'est exposé à aucun risque, en particulier d'accidents, de dommages physique, de vol, ou autres.
- ii. Santé : Selon l'O.M.S (organisation mondiale de la santé), c'est un "état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement à l'absence de maladie ou d'infirmité".
- iii. Employé(e) / employeur (entrepreneur) : Un **employé** est une « personne qui occupe un emploi sous les ordres de quelqu'un, en l'occurrence l'employeur.
- iv. Accident et incident de travail : Est considéré comme accident du travail, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail à toute personne salariée ou travaillant, en quelque lieu que ce soit, pour un ou

plusieurs employeurs. L'incident quant à lui est une condition ou une situation survenant au cours d'une activité professionnelle qui a entraîné ou qui aurait pu entraîner des blessures, des maladies, des problèmes de santé ou des décès.

- v. Différence et complémentarité entre danger et risque avec un exemple simple (le courant électrique)
- vi. Sensibilisation : Action de rendre une personne ou un groupe de personnes réceptif à quelque chose ou un sujet pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt.
- vii. **Responsabilité** : Obligation qu'a une personne de répondre de ses actes, de les assumer, d'en supporter les conséquences du fait de sa charge, de sa position, etc.
- viii. Risque professionnel : C'est la probabilité, pour un salarié exposé à une situation dangereuse lors de son activité professionnelle, de subir des effets nocifs pour sa santé physique et mentale.
- ix. Analyse des risques : Etude des conditions d'exposition des travailleurs aux dangers identifiés dans l'entreprise.
- x. pratiques préventives : Il s'agit des dispositions ou mesures prises pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension d'un danger, d'un accident, d'une maladie ou plus généralement d'un dommage.
- xi. Pratique corrective : Il s'agit des dispositions ou actions visant à éliminer la cause d'un danger ou empêcher sa réapparition.

R9 : L'exécution d'un programme de sécurité et santé est-elle une démarche volontaire ou obligatoire pour les employeurs ?

R10 : Il s'agit d'une exigence légale (obligation). Le code du travail oblige l'employeur à créer les conditions nécessaires pour prémunir les salariés des maladies professionnelles et accidents de travail.

POUR ALLER PLUS LOIN :

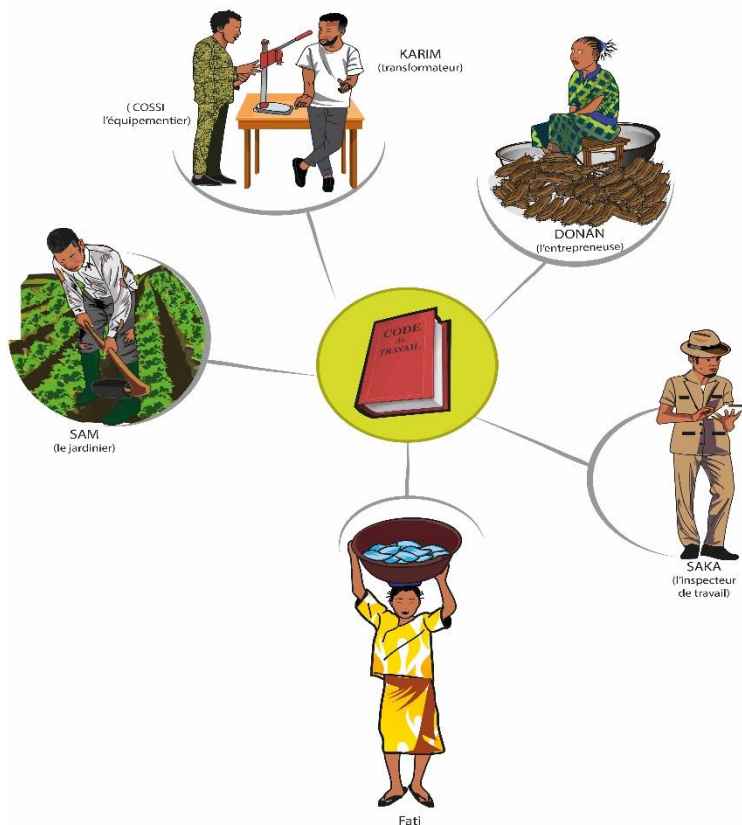
Comment les trois piliers (principes) de la SST peuvent être mis en pratique chez vous ?

Consignes : Dans la brochure SST suivez l'entretien du chef du village avec l'inspecteur de travail.

L'inspecteur de travail (qui est un personnage plus ou moins "fictif" mais qui représente l'autorité de l'Etat (la similitude de son uniforme avec

celles des gendarmes)) s'entretient avec l'autorité locale (le chef du village).

Image 1



Description

L'image représente les personnages principaux de la boîte à image en situation de travail. Il s'agit de :

--SAM le jardinier (et zem occasionnel) qui est en train de labourer un champ,

--Donan : Une entrepreneuse qui fait le commerce de tubercules au marché. Elle produit également du fromage de soja pour la vente.

--SAKA l'inspecteur du travail - personnage en tenu d'été, un képi (ou autre) sur lequel est inscrit "inspecteur" avec un bloc note et un stylo dans la main

-- Cossi l'équipementier : Il est spécialisé dans la fabrication des machines agricoles et des équipements agroalimentaires

-- KARIM : Entrepreneur spécialisé dans la transformation des fruits en jus. Sur l'image, il discute et teste une capsuleuse avec Cossi.

Au centre de l'image on distingue le code du travail (assez gros), représenté dans un cercle avec des menant vers les personnages – entrepreneurs qui exercent des professions diverses et qui sont tous concernés par le code du travail de par leur profession.

L'image du code de travail sera utilisée par l'animateur pour ressortir le caractère légal de la sécurité et santé au travail.

Message 2

MESSAGE 2:

Ensemble nous sommes TOUS responsables de notre SECURITE.

La sécurité et la santé au travail ne sont plus considérées comme, uniquement, l'affaire ou la préoccupation de l'employeur. Le travailleur doit également prendre à cœur sa sécurité et sa santé au travail en respectant rigoureusement les mesures de sécurité mises en place par l'employeur. Il s'agit d'un dialogue à initier et d'une obligation légale.

OBJECTIFS

1. Découvrir la notion **RESPONSABILITÉ PARTAGÉE**
2. Identifier des situations en entreprise (en groupement, en communauté) qui engagent la responsabilité de chacun.
3. **SIMULER** comment la **responsabilité partagée** peut être pratiquée davantage (mise en œuvre) dans l'entreprise. (passez en revue les secteurs d'activité des entreprises représentées)

LE DÉROULEMENT :

Q1 : Que se passe-t-il sur l'image ? Quel est le sujet de la discussion ?

R1 : Il s'agit d'une séance de sensibilisation sur la SST qui est animé par Saka. Toutefois, au lieu que tous les participants regardent dans la direction de l'inspecteur, certains ont le regard tourné vers le tâcheron qui est dans une situation de risque.

Q2 : : Qui nous rappelle ce qu'est une sensibilisation ?

R2 : La sensibilisation est le fait rendre une personne ou un groupe de personne réceptif à quelque chose ou un sujet pour lequel il ne manifestait pas d'intérêt.

Q3 : Qu'est ce qui explique une telle attitude de leur part ? Comment pensez-vous, quel est le sujet de la discussion (pour les emmener à la réponse : séance de sensibilisation

R3 : Le tâcheron s'est mis dans une position dangereuse et risque de recevoir des sacs de maïs sur la tête.

Q4 : Pourquoi les autres participants ne l'ont juste pas ignoré vu qu'ils n'étaient pas eux même concernés par le danger.

R4 : Parce que quand un membre de la communauté subit un dommage, c'est toute la communauté qui est affectée. Nous sommes tous responsables et acteurs de notre sécurité et santé au travail.

Q5 : Qui nous rappelle ce qu'est « la responsabilité » ?

R5 : La responsabilité est l'obligation qu'a une personne de répondre de ses actes, de les assumer, d'en supporter les conséquences du fait de sa charge, de sa position, etc.

Q6 : Que comprendre alors par la phrase : « Nous sommes tous responsables et acteurs de notre SST »

R6 : Cette phrase signifie donc que chaque individu doit veiller à ce que la sécurité et la santé de ses collaborateurs soient garanties dans le cadre du travail. Et dans le cas où cela ne serait pas le cas, il devrait être prêt à en subir les conséquences.

Image 2

Description



L'image montre un groupe de personnes sous un arbre. Elles sont assises sur de petits tabourets. Le groupe est constitué des vendeuses (y compris DONAN), un chauffeur de camion, du jardinier SAM et d'un tâcheron qui charge.

On peut remarquer en arrière-plan une foule de personnes (créant ainsi

le décor d'un marché).

SAKA l'inspecteur se trouve devant eux et tiens dans sa main une image visible à tous les participants (l'image représente la miniature de l'image 1).

Un des participants est debout avec les deux mains ouvertes, il a le regard tourné vers l'animateur (expression qu'il y a un dialogue entre eux).

C'est une séance de sensibilisation qui se déroule par un temps légèrement ensoleillé (soleil couchant), l'environnement est propre et bien entretenu. A côté de l'arbre, se trouve un véhicule en situation de surcharge (avec des sacs de céréales qui débordent). Les sacs sont mal arrimés et le risque de chute est important. Malgré cela, le tâcheron s'est installé juste en bas pour suivre la séance de sensibilisation. Certains participants ont remarqué la situation à risque et ont le regard tourné vers le tâcheron.

Message 3

MESSAGE 3 :

Mieux vaut PREVENIR que guérir.

Ne pas implémenter les mesures de santé et sécurité au travail coûtent en fin de compte plus cher que l'investissement nécessaire pour les mettre en œuvre.

OBJECTIFS

1. Identifier en quoi consistent des situations de prévention SST dans le contexte de votre structure
2. Enumérer les étapes d'une démarche de prévention SST
3. Réaliser un tableau de bord prévention SST pour votre structure (entreprise, cabinet, ONG, quartier, village)

LE DEROULEMENT

Q1 : Que se passe-t-il sur l'image ?

R1 : Il s'agit d'un cas d'accident impliquant un zem et une dame qui ont fait preuve d'imprudence.

Q2 : Pourquoi cette dame monte encore sur sa marchandise ?

R2 : Pour des raisons économiques : Prendre une autre moto lui reviendrait assez cher.

Q3 : Etait-ce la meilleure décision à prendre ?

R₃ : Non car le risque d'accident est élevé dans ce cas.

Q : Il y a-t-il d'autres causes qui ont conduit à l'accident ? Enumérez-les.

R : Oui, il s'agit du non-port de casque par le zem, de la vitesse élevée à laquelle il roulait et de la chaussée qui était glissante.

Image 3

Situation à éviter

L'accident met en scène un accident et trajet impliquant un zem et une entrepreneuse (Sam et Donan). On peut apercevoir sur l'image que le temps est nuageux, le soleil est couchant et quelques gouttes de pluies tombent déjà. Le zem décida alors de rouler un peu plus vite. La route est non bitumée. Il porte deux sacs de maïs sur sa moto. Sa cliente est assise sur les sacs et les deux n'ont pas de casques sur la tête. La moto est inclinée et indiquant une chute imminente à la suite d'une glissade. La cliente est effrayée. La route semble tortueuse avec de la verdure tout autour. La chute est inévitable.



Message 4

MESSAGE 4 :

La prévention des risques et des accidents de travail se planifie !

La réflexion doit être menée par tous mais c'est l'employeur qui doit l'initier. Les entrepreneurs peuvent aussi s'associer pour réfléchir ensemble sur les questions de la SST.

Organiser des campagnes de sensibilisation sur la thématique sécurité au travail ne suffit pas. Pour aller plus loin et pour réduire les éventuels accidents susceptibles de survenir il faut engager une DEMARCHE de REFLEXION pour IDENTIFIER les risques et les PRATIQUES PREVENTIVES

OBJECTIFS

1. Communiquer sur la procédure d'élaboration des mesures de prévention.
2. Identifier les mesures à mettre en œuvre pour prévenir les accidents de route.

LE DEROULEMENT

Q1 : Que montre l'image que vous voyez ?

R1 : Les mesures préventives à mettre en œuvre pour éviter les accidents de route.

Q2 : Est-ce que conduire en temps de pluie est plus dangereux ?

R2 : Oui, par temps de pluie le risque de glissade est plus élevé et par suite les routes sont inondées par endroit. Tout cela augmente le risque de chute.

Q3 : Si le zem n'était pas surchargé, auraient-ils fait la chute ?

R3 : Non, il y aurait moins de chance qu'il chute car sa maîtrise de la moto sera plus forte.

Q4 : Qui nous rappelle ce qu'est une pratique préventive ?

R4 : Il s'agit d'une mesure prise pour empêcher l'apparition, l'aggravation ou l'extension d'un danger, d'un accident, d'une maladie ou plus généralement d'un dommage.

Q5 : Quels sont alors les pratiques préventives qui auraient pu être utilisées pour éviter cet accident.

R5 : On peut énumérer le port de casque, la limitation de vitesse du zem, la prise d'une seconde moto par l'entrepreneuse, la non-surcharge.

Q6 : Si Sam était allé fêter le dimanche à l'église et il faisait cette chute sur le chemin de retour dans sa demeure, serait-ce-là un accident de travail ?

R6 : Non ce ne serait pas un accident de travail car Sam ne travaillait pas lorsqu'il a eu l'accident. Ce serait juste un accident ordinaire.

Q7 : Cependant, si Sam était allé un dimanche conduire comme zem une cliente à l'église et ils faisaient la chute sur le chemin, serait-ce là un accident de travail ?

R7 : Oui dans ce cas, il s'agit d'un accident travail. Bien que ce soit le Dimanche, Sam exerçait son travail lorsqu'il eut l'accident.

Q8 : Cas Pratique

Les accidents de moto sur les chemins menant au travail (accident de trajet) deviennent importants. Cela pose un véritable problème aux entreprises. Vous êtes invité à réfléchir pour trouver les pratiques préventives à mettre en œuvre pour éviter ces genres de situations.

Méthodologie à adopter :

- Commencer par identifier les causes entraînant la survenue du danger
- Trouver pour chaque cause les pratiques à mettre en place pour les prévenir.
- Faites un tour de table pour recenser les propositions de chacun.

Image 4



Comportements à encourager

En premier plan nous avons les mêmes personnages de l'image 2 qui discutent (mais en plus petit). Ils traitent des bons comportements qui auraient pu être appliqués pour éviter l'accident de Sam et

Donan. Il s'agit notamment :

- ⇒ du port de casque,
- ⇒ de la limitation de vitesse du zem,
- ⇒ de la prise d'une seconde moto par l'entrepreneuse (cette dernière ne devrait pas monter sur la même moto qui transporte sa marchandise)



Message 5

MESSAGE 5 :

Petits gestes aux grandes conséquences.

Il faut éviter en toutes circonstances de se mettre en situation de risque en circulation.

OBJECTIFS

1. Amener les participants à identifier les comportements à risque sur la route notamment en situation d'approvisionnement par les commerçantes.
2. Echanger sur les "A FAIRE" et à "N'EST PAS FAIRE" lorsqu'on se rends sur le marché pour acheter de la marchandise

LE DEROULEMENT

Le formateur collecte la compréhension des illustrations de la part des entrepreneurs. Au cours de discussions il demande des témoignages des situations similaires vécues. Le groupe tente à identifier les causes qui peuvent être à l'origine des accidents. Un rappel de la terminologie (trajet du travail

Q1 : Que se passe-t-il sur l'image ?

R1 : Il s'agit d'un cas grave d'accident de route. Des dames sont montées dans le camion transportant leurs marchandises. Ce dernier étant surchargé et roulant sur un chemin tortueux, l'accident arriva.

Q2 : Quelles sont les précautions qui auraient pu être prises pour éviter cet accident ?

R2 : Il faut éviter de monter dans le même véhicule qui transporte les marchandises.

Q3 : Quelles autres situations de votre quotidien peuvent conduire à ce genre de risque ?

R3 : Un tour de table est effectué et chacun présente une situation.

Q4 : Avez-vous déjà mené des réflexions sur les pratiques préventives à adopter pour se prémunir de ces genres de situations ? Si oui quels en sont les résultats et si non quelles réflexions pouvez-vous mener ?

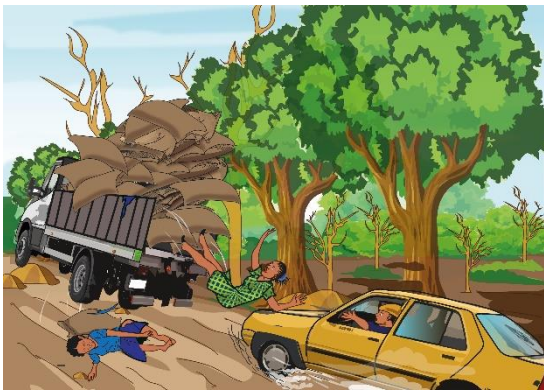
R4 : La principale pratique préventive est d'éviter de monter dans le véhicule (ou camion) transportant ses marchandises. Surtout lorsqu'on est obligé de rester à l'arrière avec les marchandises. Il faut également éviter la surcharge des véhicules de livraison.

Q5 : Cas pratiques :

Dans certaines situations, il arrive qu'on soit obligé de travailler de nuit. En ces moments les cas de vol, braquages et /ou de viol sont à craindre. Vous êtes invité à trouver des pratiques préventives pour se prémunir de ces genres de situations.

Image 5

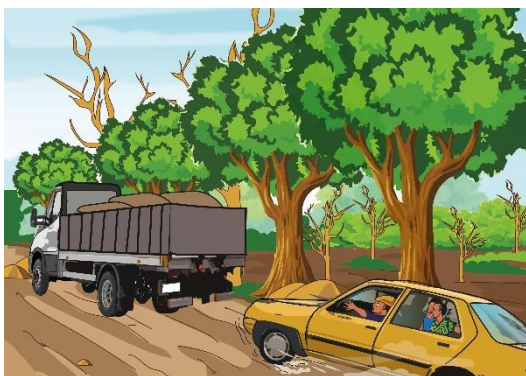
A décourager :



L'image montre une route en terre battue avec un camion surchargé des sacs de soja et autres produits.

Donan et une de ses collègues étaient montées dans le camion et installées du même côté que leurs marchandises. Les courbures de la route font que le camion s'incline dangereusement. La

porte arrière s'ouvre, elles font alors une chute libre. L'une d'elles tombe à l'arrière de chargement, l'autre tombe de côté et se casse le pied.



Un taximan (taxi-brousse jaune) qui suit le camion freine brusquement car autrement il écrasait Donan qui est celle tombant à l'arrière du camion. .

A encourager :

Ici, le camion est chargé normalement et roule à une allure sécurisée.

Seulement que les femmes sont installées dans le même taxi brousse qui suivait le camion en sécurité.

Les risques de faire un accident de route sont alors nettement réduits.

Message 6

MESSAGE 6:

Outils utiles mais aussi nuisibles :

Les outils qu'on utilise tous les jours peuvent causer des dommages. L'employeur doit s'assurer qu'ils sont adéquats à l'activité et que l'employé en maîtrise l'utilisation. L'employé à son tour doit faire preuve de prudence au moment de leur utilisation. Une initiation à l'utilisation correcte et adéquate des outils et équipements est nécessaire. La manipulation des machines agroalimentaires (moulins, cuiseurs, pasteurisateurs, etc.) ou agricoles (moissonneuses, batteuses ; etc.) comporte des risques importants et peuvent causer de sévères dommages. Attention aux éléments **mouvants** et **tranchants**.

OBJECTIFS

1. Identifier les risques liés à l'utilisation des machines en entreprise
2. Formuler des mesures préventives à mettre en place chez le meunier

LE DEROULEMENT

Q1 : : Que se passe-t-il sur l'image ? :

R1 : Un ouvrier a perdu sa main en s'approchant trop près du moulin.

Q2 : Pourquoi cela est-il arrivé ?

R2 : Cela est arrivé parce que l'ouvrière voulait récupérer tout son produit et n'en perdre aucun.

Q3 : Qu'aurait pu faire l'ouvrier d'une part et le meunier d'autre part pour prévenir de telles situations ?

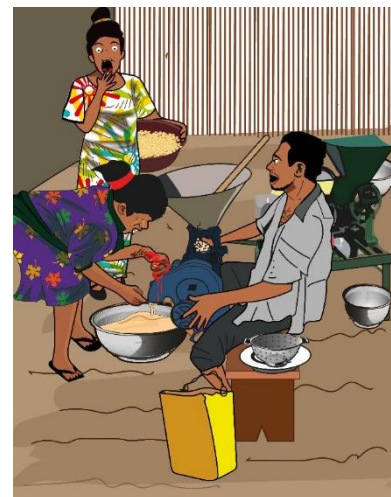
R3 : Au lieu de mettre sa main, l'ouvrier aurait pu verser un d'eau dans le moulin pour ainsi faire sortir la totalité de son produit.

Le meunier quant à lui aurait dû interdire une telle pratique ou prendre les dispositions pour que ce ne soit pas possible d'insérer la main dans la goulotte du moulin.

- Q4 : Disposer vous de machines tout aussi dangereuses sur votre lieu de travail ?
- R4 : Si oui, chaque participant donne son exemple à travers un tour de table (il peut s'agir des pasteurisateurs, extracteurs, batteuses, motopompes, etc.)
- Q6 : Avez-vous connaissance d'autres matériels ou outils de travail pouvant créé des dommages similaires. Détailler dans le guide d'autres situations similaires et discuter (identifier quelques questions autour des couteaux, coup coup
- R5 : Oui les petits matériels tels que les couteaux, les coupecoupes, les houes peuvent aussi causer des dommages
- Q7 : Dans quelles conditions ces petits matériels peuvent constituer des risques ?
- R6 : Ils constituent un risque lorsqu'ils sont mal utilisés ou utiliser à d'autres fins que celles auxquelles, elles étaient destinées (par exemple, un couteau qui est utilisé pour démonter une machine en lieu et place du tournevis).

Image 6

A décourager : Nous sommes dans un atelier de mouture de céréales. L'image montre un moulin dont l'entonnoir est vide. Un bâton en bois est dans l'entonnoir. Il s'agit d'un moulin à gasoil. Le meunier est assis sur un tabouret et est accroché à son moulin (sa main gauche est sur la manette avant du moulin, sa main droite tenant un bol contenant de l'eau.) Une bassine est posée en dessous de la goulotte pour recueillir les produits moulus. Une dame est accroupie au niveau de la goulotte et une autre dame est debout au niveau de l'entonnoir avec une bassine en main. La bassine est remplie de soja. La dame accroupie, regarde sa main gauche et présente un visage surpris et horrifié par le spectacle qu'elle voit. En effet elle a inséré sa main dans la goulotte du moulin dans le but de retirer suffisamment de produits moulus, (sa main a été broyée à l'intérieur du moulin). Sur l'image on peut

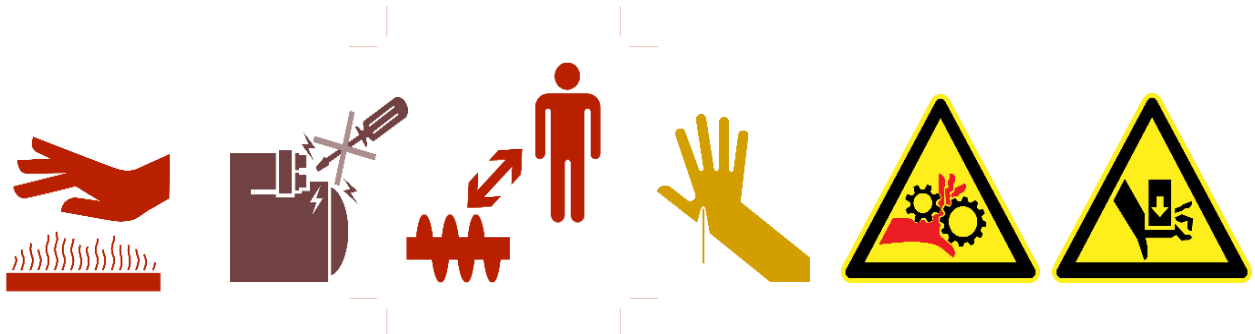
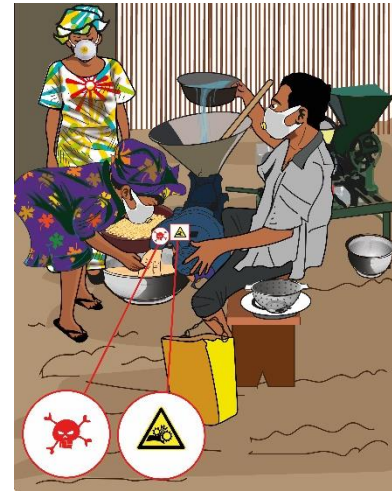


voir sa main ensanglantée et sévèrement endommagée. Quelques gouttes de sang coulent de sa main.

A encourager : Il est représenté ici la même situation à quelques différences près : le moulin est vidé en mettant en peu d'eau. Le produit qui sort est recueilli, sans insérer la main dans la goulotte, la cliente peut être certaine que tout son produit est sorti du moulin.

Un crane avec os (symbole du danger) est apposer sur la goulotte pour prévenir. Un pictogramme officiel qui avertit du risque des parties en mouvement est aussi ajouté.

Le formateur profite pour introduire la notion des autres pictogrammes de prévention (à l'image des signes du code de conduite)



Attention équipement chauffant

Attention n'est pas introduire des objets dans la machine

Attention équipement tournant

Attention – risque de blessures

Attention – risque de traumatisme

Message 7

MESSAGE 7:

Les bonnes conditions de travail favorisent la bonne santé.

L'environnement de travail est composé de plusieurs facteurs (hautes températures, bruits, poussière, odeurs désagréables ou émanation toxiques) qui peuvent être un risque pour la santé des salariés et celle de l'employeur. L'employeur doit alors offrir un espace de travail contrôlé et ne présentant pas de risques pour la santé des opérateurs. Les employés doivent à leur tour entretenir l'espace de travail propre et convenable aux activités.

OBJECTIFS

1. Relever l'impact d'une condition de travail adéquate sur la santé du travailleur
2. Faire ressortir la responsabilité de l'employeur dans la création des conditions de travail adéquates.

LE DEROULEMENT

Q1 : Trouvez-vous le milieu de travail sur l'image convenable à l'activité ?

R1 : Non les activités se font à l'air libre, les fromages sont déposés par terre (ce qui peut entraîner la contamination) et l'opérateur est exposé au soleil.

Q2 : Peut-on faire mieux ?

R2 : Oui, il faudrait construire un abri pour créer de l'ombrage à l'opérateur et mettre les produits en hauteur pour prévenir la contamination.

Q3 : **Cas pratique :**

Après la construction de l'abri, une porcherie vint s'installer à côté de l'unité de production. De façon quotidienne, une odeur désagréable envahit Donan ainsi que ses ouvriers sur son lieu de travail. Ce nouvel environnement garantit-il la sécurité et la santé des ouvriers ? Que pouvez-vous conseiller à Donan ?

Image 7



A décourager : Nous sommes chez Donan dans son unité de fabrication de fromage de soja et l'opérateur est à l'étape de friture. Pour ce faire, il utilise un foyer traditionnel composé de trois grosses pierres avec des fagots de bois entre chaque intervalle des pierres. Le feu est vif. On peut voir sur le foyer une grande poêle avec l'huile de friture. L'ouvrier tient dans sa main gauche une petite bassine contenant des morceaux de fromage pressés et découpés. Avec une louche, l'opérateur est en train de mettre les morceaux de fromage dans l'huile. A côté d'elle et au sol, on peut voir un panier contenant des fromages déjà frits qui sont posés sur un plateau. La poussière s'est levée non loin du plateau. Le risque de contamination des produits est ainsi accru. Et cela peut conduire à des affections chez l'opérateur.



A encourager : Il présente la même opération mais qui se déroule cette fois ci dans un local protégé (les portes et fenêtres sont munies de grillages) :

- Le foyer traditionnel est remplacé par un foyer amélioré qui dégagent moins de fumée et protège l'environnement tout en étant plus économique

- L'opératrice se trouve du côté non chaud du foyer : elle porte un tablier et un cache-nez pour se protéger et éviter la contamination des produits.

- Le panier de fromage déjà frit est posé sur une table et est couvert. Le plateau est toujours sous le panier.

Message 8

MESSAGE 8

Le risque de glissade est vite arrivé

Sur un sol lisse ou mouillé, le risque de glissade s'accroît avec la présence d'une flaque ou de petits outils trainant par terre. Il faut utiliser des chaussures antidérapantes pour prévenir le risque de glissade.

OBJECTIFS

1. Introduire la notion de « risque de glissade »
2. Identifier les mesures préventives contre les risques de glissade

LE DEROULEMENT

Q1 : Que se passe-t-il sur l'image ? Et pourquoi cela est-il arrivé ?

R1 : L'image présente une unité de production artisanale avec un ouvrier qui est la proie d'une glissade du fait d'une flaque d'eau sur le sol.

Q2 : Avez-vous déjà fait face au risque de glissage lors de vos activités ?

R2 : Si oui, un ouvrier est choisi pour partager son expérience (et si le temps le permet, on peut faire un tour de table).

Si non, pensez-vous que cela peut arriver à vos collègues ou à des personnes que vous connaissez ? A vos proches à la maison ?

Q3 : Que faire alors pour se prémunir du risque de glissade ?

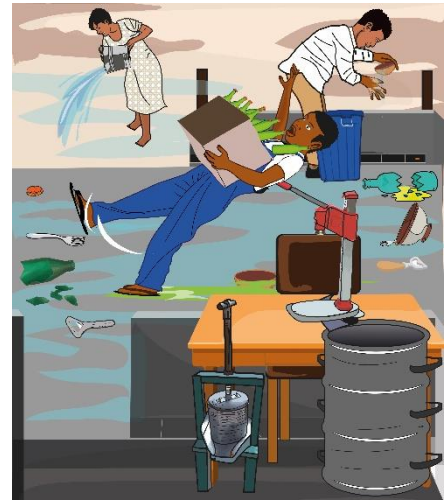
R3 : Créer des circuits de drainage de l'eau, porter des chaussures antidérapantes. Il faut éviter que des objets ou de petits matériels ne traînent au sol.

A discuter : les facteurs qui créent des conditions de glissade (présence de l'eau, de l'huile, gasoil, objets par terre, escaliers, pluie sur la route, etc.)



Image 8

A décourager : Nous sommes sous un appâtâmes dont le sol est cimenté et où s'effectue la production de jus. On peut voir sous l'appâtâmes un cuiseur, une presse ainsi qu'une capsuleuse. Au premier plan on voit un ouvrier portant des chaussures tapettes avec un plateau rempli de bouteilles en main, et qui glisse et tombe du fait de la présence de flaques d'eau. Sur le sol se trouve des outils qui traînent (ouvre-bouteilles, fourchettes, bols, capsules...). Au bord de l'appâtâmes, un ouvrier est en train de se rincer les mains et l'eau de rinçage se verse sur la cour. A l'arrière-plan et à l'extérieur de l'appâtâmes, on aperçoit une dame qui verse de l'eau sur la cour non cimentée (terre rouge)



A encourager : Il s'agit de la même image avec quelques modifications. Ici, on peut apercevoir que le sol est propre et sans présence des flaques d'eau ou d'objet traînant. L'ouvrier qui glisse n'est plus au centre de l'appâtâmes mais au niveau de la capsuleuse. Une croix d'interdiction est placée sur l'ouvrier qui se rinçait les mains aux bords de l'appâtâmes ainsi que sur celui qui versait l'eau sur la cour.



Message 9

MESSAGE 9

PETITES NEGLIGENCES AU GRANDES CONSEQUENCES

Les incendies peuvent entraîner de graves conséquences sur notre santé et notre entreprise. Ils peuvent survenir partout. Alors soyons prudents

OBJECTIFS

1. Apprendre aux participants à ne pas négliger un risque au profit d'un autre (Les incendies se déclenchent rarement mais peuvent survenir à tout moment)
2. Identifier les bons comportements pour éviter les incendies

LE DEROULEMENT

Q1 : Que se passe-t-il sur l'image ?

R1 : L'image présente un marché en feu avec des cas de blessés graves et des personnes en lamentation

Q2 : Comment cela est-il arrivé ?

R2 : Cela est arrivé par l'imprudence de dame Fati qui n'a pas pris soin de bien éteindre son feu après la cuisine.

Q3 : Quels sont les autres situations dont vous avez connaissance et qui peuvent conduire à des cas d'incendie dans le cadre du travail ?

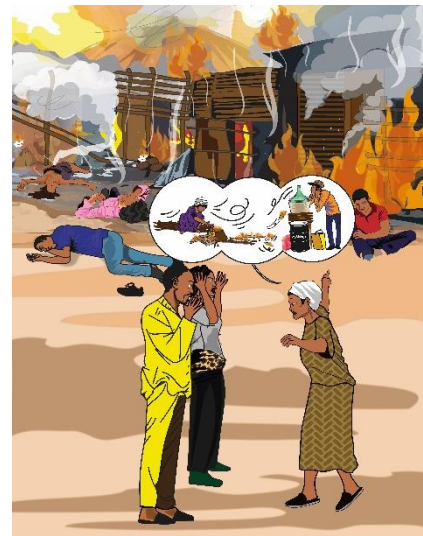
R3 : Il existe beaucoup de situations, il peut s'agir d'une bouteille de gaz non fermée quelque part à laquelle vient s'ajouter une source de chaleur. (Un tour de table est effectué et les participants présentent leurs situations)

Q4 : Quels sont alors les pratiques préventives contre les incendies ?

R4 : Il faut sensibiliser sur les bons comportements à avoir pour minimiser les situations à risque et pouvant conduire à l'incendie. (il peut s'agir de bien éteindre le feu après la cuisine, de bien fermer les bouteilles de gaz...) et prendre les dispositions pour y faire face au cas où elle surviendrait (achat d'extincteurs, formation sur l'utilisation des extincteurs, identification des issues de secours ...)

Image 9

Un marché en feu avec des cas de morts et de personnes brûlées. (Nous sommes dans un marché. Dame Assiba a fini de préparer son déjeuner sur un foyer traditionnel. Elle retire alors les fagots de bois avec encore de la braise qu'elle dépose à côté. Sur le sol, il y a des objets qui traînent (feuilles sèches d'arbres, papiers pliés en boules, débris de bois.) L'un des papiers à côté de la braise a déjà pris feu et est consumé. Deux autres papiers accolés ensemble sont entrain de brûlés. Non loin du foyer on peut voir un vendeur d'essence frelaté. C'est de là que l'incendie se déclencha véritablement. Toute cette scène est dans une bulle qui tire sur une dame qui a été témoins de la scène et est entrain de l'expliquer à deux personnes devant elle.



A l'arrière-plan, on a le décor d'un marché en feu. Des personnes sont en lamentation. On peut dénombrer clairement des blessés et des morts.

Message 10

MESSAGE 10

L'ELECTRICITE PEUT TUER :

Une grande prudence et le respect des gestes de prévention s'imposent lors du travail avec l'électricité. Il faut beaucoup d'attention lors de l'utilisation du courant électrique. Toujours solliciter un technicien pour les installations et les réparations.

OBJECTIFS

1. Introduire la notion de « risque électrique »
2. Enumérer les bons comportements à avoir face aux installations électriques

LE DEROULEMENT

Q1 : L'image nous présente le magasin de stockage de Sam, Quels sont les situations à risques qui y sont présentes ?

R1 : Les fils électriques ne sont pas bien attachés et possèdent des blessures ; en contact avec les barres de fer, cela peut engendrer des électrocutions. Les prises sont désuètes et fils débordants peuvent aussi électrocutés. Dans une installation électrique aussi mal en point, la présence de la bouteille de gaz renforce le risque d'incendie.

Q2 : Quelles conséquences peuvent découler de ces situations ?

R2 : Ces situations peuvent causer de divers dommages voire conduire à la mort.

Q3 : Quels sont les conseils qu'on peut donner à Sam pour garantir la sécurité des personnes dans son magasin ?

R3 : Il faut Sam aménage son magasin notamment au niveau de l'installation électrique, il faut aussi qu'il enlève du magasin les produits qui n'y ont pas leurs places ; il s'agit notamment des bouteilles de gaz et des barres de fer.

Q4 : En dehors du magasin, l'électricité peut-il causer des dommages dans d'autres secteurs au niveau de l'entreprise ?

R4 : Oui, A tous endroits où se trouve l'énergie électrique ou des fils électriques, le risque d'électrocution est présent.

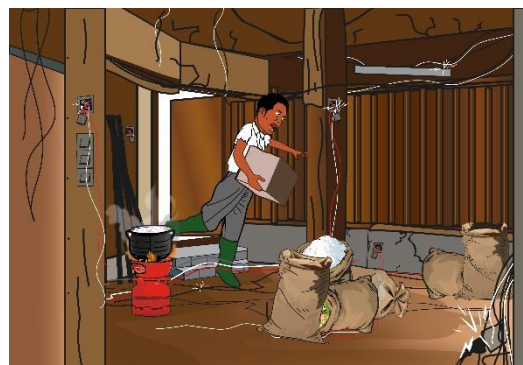
Q5 : **Cas pratique :**

Dans le but de protéger sa santé et suivant les conseils de ses coaches, Karim le transformateur, a remplacé son ancien extracteur (à moteur essence et qui faisait beaucoup de fumée) par un extracteur à moteur électrique. Quels sont les nouveaux risques auxquels il peut s'attendre ? et quelles pratiques préventives doit-il mettre en place ?

R5 : Les participants traitent le sujet en groupe ou un tour de table est effectué pour recueillir les avis.

Image 10

A décourager : Nous sommes dans un magasin de stockage de céréales. Il y a quelques sacs de céréales (6) disposés à même le sol et de façon désordonnée. Des câbles électriques sont détachés du mur et pendent en l'air. L'interrupteur



n'est pas correctement fixé au mur et on peut voir les fils électriques qui lui sont attachés. Il y a un trou vers le bas du mur. Trois fils électriques débordent du trou (il s'agit en effet de l'espace réservé pour une prise de terre). Dans un coin du magasin, on peut voir une bouteille de gaz (6Kg) muni de son support avec une petite marmite là-dessus. Des barres de fer sont disposées à côté de la bouteille de gaz. Sam voulant chercher un produit dans le magasin et en hâte, trébucha dans les fils électriques. Et ces derniers firent une étincelle au point de jonction (montrant ainsi le risque d'explosion imminent).

A encourager : Le même magasin est représenté avec les fils électriques bien accrochés au mur comme il faut. Les six sacs de maïs sont correctement disposés (sur des palettes et non collés au mur). La bouteille de gaz ainsi que les barres de fer ne sont plus dans le magasin. Sam est aussi présent et en sécurité dans le magasin, son regard fixé sur les sacs comme s'il en faisait l'inventaire. Sur la porte se trouve un pictogramme indiquant de faire attention aux marches à l'entrée du magasin.



Message 11

MESSAGE 11

Les produits phytosanitaires et autres produits de nature chimique doivent être toujours Etiquetés et entreposés dans un lieu sûr.

OBJECTIFS

1. Introduire la notion de « risque chimique »
2. Insister sur la nécessité d'identifier les produits de nature chimique en entreprise.

LE DEROULEMENT

Q1 : Que se passe –t-il sur l’image ?

R1 : Il y a sur l’image une personne qui a confondu un produit pesticide avec de l’eau et s’est débarbouillé avec.

Q2 : Et comment a-t-il pu faire cette confusion ?

R2 : Le produit ressemblait à de l’eau et aucune inscription n’est mentionnée sur son flacon pour signifier qu’il s’agissait là d’un produit potentiellement dangereux.

Q3 : Une telle confusion est-elle aussi possible dans d’autres conditions ou secteur d’activité ?

R3 : Oui dans le secteur de la transformation, il peut arriver qu’on confonde l’eau de javel avec de l’eau simple.

Q4 : Que faire alors pour prévenir ce risque ?

R4 : Il faut stocker les produits chimique ou potentiellement dangereux dans un endroit isolé (un magasin dédié si possible) et mettre des inscriptions sur leurs flacons pour prévenir les risques de fausses manipulations.

Q5 : **Cas pratique :**

Ayant pris connaissance de ce risque, Boni, un collègue de Sam, décida que sur son site de production, tous les flacons ou bidons de produits sanitaires, phytosanitaires et tous autres produits dangereux seront attachés par un fil de couleur rouge pour signifier le danger. D’autant plus que ses ouvriers sont des analphabètes cela lui semble largement suffisant.

Que pensez-vous de cette solution trouver par Boni ?

R5 : Les participants traitent du sujet en groupe ou bien un tour de table est effectué. (Cette solution présente tout de même une faille, compte tenu tout le monde n’associe pas systématiquement la couleur rouge au danger. De plus Boni n’a pas prévu une séance de sensibilisation à ses ouvriers pour sa méthode)

Image 11

A décourager : Nous sommes dans un champ de maïs. On observe un attroupement (04 personnes environ) autour d’un agent : visiblement un



nouvel arrivant, un stagiaire ou un visiteur. Cela est remarquable du fait de son habillement qui est différent de celui des autres.

Le visiteur est entrain de crier et a mal aux yeux. Il est en train de se les frotter avec sa main gauche. Dans sa main droite se trouve un bison sans inscription de couleur blanche. La foule autour de lui est alarmée. En effet, le bidon contenait du pesticide et l'étranger dans l'ignorance l'a utilisé pour se débarbouiller le visage. Raison pour laquelle il ressent des picotements.

A encourager : cette image reprend le même décor que la précédente. On y voit le visiteur avec la même bouteille qui porte une inscription. Il s'agit notamment d'un pictogramme de tête de mort pour signifier que le contenu est potentiellement dangereux. Dans la foule se trouve un ouvrier et qui est en train d'expliquer à l'étranger la dangerosité de ce qu'il tient en main.



Message 12

MESSAGE 12

Le port des EPI est obligatoire lors de la pulvérisation de pesticides pour toutes activités à risque.

OBJECTIFS

1. Identifier les EPI nécessaire pour l'épandage de pesticide
2. Discuter de l'importance et l'utilité des EPI

LE DEROULEMENT

Q1 : Décrivez l'image que vous avez sous les yeux

R1 : L'image nous montre une opération de pulvérisation de pesticide dans un champ.

Q2 : Comment qualifieriez-vous la tenue du pulvérisateur ?

R2: Sa tenue n'est pas adaptée à l'activité. Il n'a pas porté d'EPI.

Q3: L'épandage de pesticide est-il fait au bon moment? Justifier

R3: Non. Les conditions nécessaires pour un épandage ne sont pas respectées. En effet le vent n'est pas favorable

Q4: Quels aurait été l'habillement convenable à ce maraicher?

R4: Il aurait dû mettre les EPI (bottes, uniforme de travail, gants...)

Q5: Quels sont les conséquences auxquelles peut s'attendre ce pulvérisateur s'il continuait jour après jour ses opérations sans le port de EPI.

R5: Contamination cutanée, cancer, aggravement des maladies déjà existantes, mort.

Q6: Quels autres produits que les entrepreneurs manipulent peuvent représenter danger pour les personnes (animaux, environnement)?

R6: L'animateur introduit la notion des produits chimiques comme soude caustique (utilisée pour la production du savon), l'eau de javel (utilisée pour les nettoyages et/ou désinfection), acides (utilisés pour les batteries des engins), les piles usagées (qui contiennent des métaux lourds capables de migrer dans les sols et dans l'eau), etc. Les notions et pictogrammes "produit corrosif" et "produit dangereux pour environnement" sont introduits



PRODUIT INFLAMMABLE



Explosion risk



Corrosive

JAVEL ET
PRODUITS
CHIMIQUES



TOUJOURS ETIQUETER

PRODUIT NOCIF
POUR L'ENVIRONNEMENT



Image 12



A décourager : Nous sommes dans un champ de maraîchage. Au milieu du champ, se trouve un ouvrier (Sam) en train de faire la pulvérisation de pesticide. La pulvérisation est faite à contre vent et on peut voir le reflux de pesticides dans la direction de l'ouvrier. Concernant les EPI, l'ouvrier a juste porté les bottes : Il est en short avec un lacoste sur le corps. Il a un chapeau sur la tête et n'a pas porté de cache nez, de lunettes ou encore des gants. Cette situation l'expose à une contamination au pesticide par voie cutanée.



A encourager : On reprend le même contexte, sauf qu'ici, l'épandage de pesticide est fait suivant le cours du vent et on n'observe pas de reflux. L'ouvrier à porter tous ses EPI convenablement : Masque de protection, uniforme (combinaison de couleur bleue avec une manche longue), bottes et gants.

Message 13

MESSAGE 13

Trop assis, trop courbé...

Les postures contraignantes sont aussi des sources de troubles musculo squelettiques

OBJECTIFS

1. Prévenir les troubles musculo squelettiques
2. Identifier les postures contraignantes en entreprise
3. Identifier les mesures préventives contre le risque lié aux postures contraignantes.

LE DEROULEMENT

Q1 : Expliquez ce que vous voyez sur l'image.

R1 : L'image montre Donan qui se tord de douleur après maintenu une même position pendant une longue période.

Q2 : Citez d'autres postures que vous connaissez et qui peuvent conduire à ces mêmes conséquences.

R2 : Un tour de table est effectué et chaque participant donne son exemple (il peut s'agir de la position : trop debout, trop incliné ou trop de mouvements répétés ...).

Q3 : Que faire alors pour se prémunir de ce risque?

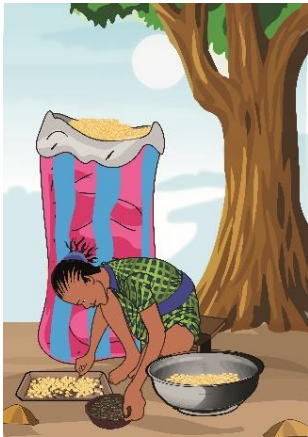
R3 : Il faut changer la technique de travail qui peut dorénavant intégrer de courtes périodes de pause ou une alternance dans les tâches exécutées.

Q4 : **Cas pratique :**

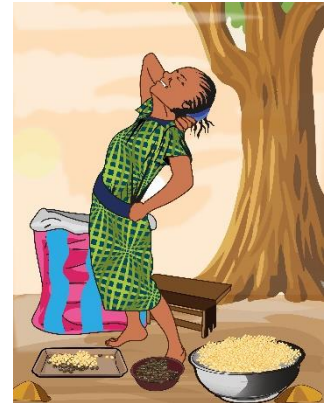
Prenons une entrepreneuse qui vend des produits céréaliers au marché. Quels sont les postures contraignantes qu'elle pourrait prendre dans l'exercice de ses activités ? Proposez alors les mesures préventives.

R4 : Un tour de table est effectué et chaque participant donne sa proposition (il peut s'agir de la position, trop assise ou trop debout ...)

Image 13



A éviter : Il s'agit ici d'une image composée de deux parties : la première image montre une femme (Donan) qui est en train de faire le triage de soja en vue de sa mouture. Elle est assise sur un tabouret. En face d'elle et au sol, se trouve un plateau de soja. Elle est courbée, sa main droite se trouve dans le plateau, son regard est également dirigé vers ce dernier. A côté du plateau de



soja, se trouve une petite assiette dans laquelle sont jetés les grains défectueux. On distingue aussi une grande bassine dans laquelle sont versés les grains en bon état. Un grand sac de soja est également visible.

Le décor de la seconde image laisse comprendre que l'opération de triage a commencée depuis un long moment et que l'opératrice est restée dans la posture courbée pendant tout ce temps. Le sac de soja est vidé à moitié. On y voit la dame en train de subir les douleurs découlant de la posture contraignante qu'elle a maintenue sur une longue période. Elle est en position debout et a cambré le dos vers l'avant. Sa main droite est sur la hanche et sa main gauche est sur le cou. Sa tête est inclinée vers l'arrière (signe qu'elle a mal au cou).

A adopter : La troisième image montre la bonne à adopter. On y voit la même dame qui est assise sur une chaise avec le dos bien droit. Devant elle se trouve une table avec le plateau soja à trier dessus. Sa main droite est dans le plateau et son regard y est fixé aussi. Le sac de soja est placé sur un tabouret à sa gauche, de manière qu'elle n'ait pas à faire trop d'effort pour en prendre. A sa droite et sur un autre tabouret se trouve la bassine pour recueillir les bons grains après triage. La petite assiette recueillant les grains défectueux quant à elle est sur la table.



Message 14

MESSAGE 14

Prendre appui sur ses jambes pour soulever une charge posée au sol.
Ménager le dos en se courbant

OBJECTIFS

1. Prévenir les troubles musculo squelettiques
2. Identifier la bonne posture pour soulever une charge.

LE DEROULEMENT

- Q1 : Que se passe –t-il sur l’image ?
- R1 : Il s’agit de deux femmes qui sont courbées, l’une voulant charger l’autre d’une bassine d’eau.
- Q2 : Que peut-on reprocher à leur posture (courbée) ?
- R2 : Dans cette position c’est le dos qui travaille. Le poids de la bassine pèse donc la colonne vertébrale. Et dans le cas où cela arrive souvent, une telle posture peut conduire à de graves conséquences.
- Q3 : Doit-on s’empêcher alors de charger ses collègues au travail d’une bassine d’eau par exemple ou toute autre chose ?
- R3 : Non pas du tout, mais il faut prendre appui sur ses jambes et non faire travailler son dos.

Image 14



A DECOURAGER : L’image montre deux femmes autour d’une grande bassine d’eau. L’une veut charger l’autre. Les deux sont courbés (dos arrondis) avec leur mains accolées à la bassine. La bassine est légèrement soulevée et se situe à environ 60 cm du sol. On distingue un puits à l’arrière-

plan. Le puits est muni d’une poulie, on peut voir le seau permettant de puiser l’eau, attaché à une corde et posé sur le bord du puits.

A ENCOURAGER : On reprend le même contexte avec les deux mêmes personnages, sauf que cette fois – ci, la bassine d'eau est posé sur un petit tabouret de cuisine (environ 60 cm de hauteur). Les mains des personnages sont collées à la bassine. Et (en lieu et place d'être courbé) ils sont presque accroupis et prenant appui sur leurs jambes pour soulever la bassine.



Message 15

MESSAGE 15

L'hygiène de notre environnement est importante :

La qualité de l'eau est- menacée par toute sorte de facteurs. Il faut assurer sa potabilité à tout moment

OBJECTIFS

1. Traiter des risques liés à l'utilisation d'une eau impropre
2. Présenter une méthode de traitement d'une eau de qualité douteuse

LE DEROULEMENT

Q1 : Comment décririez-vous la cour d'eau sur l'image ?

R1 : Cette cour d'eau est vraiment sale. Elle utilisé à diverses fins.

Q2 : Quels sont les conséquences de l'utilisation et/ou la consommation d'une telle eau ?

R2 : L'utilisation d'une eau non protégée peut conduire à une contamination microbienne, et au développement de maladies hydriques (dysenterie, choléra et fièvre typhoïde.)

Q3 : Que faire alors pour éviter ces conséquences ?

R3 : Eviter de consommer directement de l'eau qui provient des rivières, mares, marigots, sources douteuses, ...

- Traiter toute eau non potable ou la bouillir avant de consommer

Image 15

A DECOURAGER : Nous sommes au bord d'une rivière. On peut voir un enfant en train de déféquer au bord de la rivière et un autre en train d'y pisser. A côté d'eux se trouve un tas d'ordure. Une dame se trouve à une autre extrémité. Elle quitte la rivière avec une bassine remplie d'eau sur la tête. Un maraicher est courbé au bord de la rivière et est en train de prendre l'eau dans ses arrosoirs. Un bœuf est également au bord de la rivière et est en train de s'abreuver après avoir déféquer. Une fillette est en train de faire sa lessive avec l'eau de la rivière. On peut observer dans l'arrière-plan, un champ ainsi que deux cases à côté du champ.



A ENCOURAGER : L'image présente un village avec des cases et un sol bien propre. Au centre on distingue un forage muni d'une pompe à pédale. Un espace rectangulaire autour du forage est surélevé avec du béton et crépis. Il présente une légère pente (de l'arrière vers l'avant) et un canal de drainage de l'eau est visible. Ce dernier va permettre aux eaux qui débordent de ne pas stagner. Au bout du canal, il est construit un petit puisard pour recueillir l'eau perdue.



Par ailleurs, on observe Sam qui est entrain de manipuler la manivelle de la pompe. Au bout du robinet, de l'eau sort ; un bidon d'environ 25L et muni d'un entonnoir est placé en dessous du robinet. Trois femmes sont autour du forage –attendant leur tour de passage-, chacune d'elles a gardé en main le même type de bidon. On peut voir en train de s'éloigner du forage, une quatrième femme avec une bassine munie de couvercle sur la tête. A côté d'une case du village, on peut voir un mouton qui attaché à une corde.

Message 16

MESSAGE 16

Les animaux peuvent causer des accidents de travail. Il faut tenir les animaux à distance des lieux de travail.

OBJECTIFS

1. Traiter de la protection des ateliers de production
2. Parler des risques qu'entraînent la présence des animaux sur le lieu de travail

LE DEROULEMENT

- Q1 : Que se passe – t-il sur l'image.
- R1 : L'image présente une unité de production non protégé et qui est la proie des animaux ?
- Q2 : Quels sont les conséquences de cette débandade des animaux sur l'entreprise.
- R2 : Il y a une conséquence d'ordre économique du fait que les fromages ayant touchés le sol ne pourront plus être vendu et aussi une conséquence d'ordre physique du fait que l'huile chaude de friture pourrait se renverser sur la peau du second opérateur et causant ainsi des dommages irréversibles.
- Q3 : Que faire alors pour se prémunir de ces risques.
- R3 : Il faut protéger les lieux de travail ou à défaut il faudra attacher les animaux tels que les moutons ou les vaches avant le début des activités de production.

Image 16



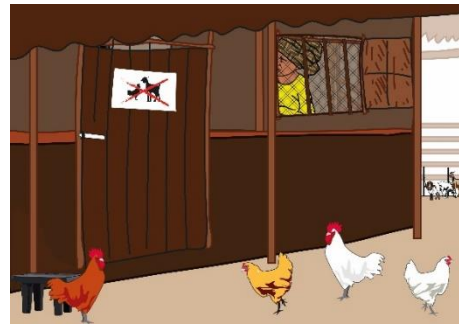
Nous sommes dans une unité de production de fromage de soja. Il y a un appâtâmes sous lequel deux marmites sont au feu pour la friture du soja pressé.

A DECOURAGER :

A côté de chaque marmite, se trouve posé sur une pierre, un plateau contenant les fromages déjà frits. Sur la cour se trouve quelques animaux On peut voir sur le sol les fèces de mouton et de

poules. Sous l'appâtâmes, il y a une ouvrière qui est en train de s'atteler à la tâche de friture du fromage au niveau d'une marmite. Celle qui s'occupait de la seconde marmite s'était levé de son poste et à son retour, elle constata qu'un des moutons était en train de manger les fromages frits et posés sur une pierre au sol. On la voit courir derrière le mouton après lui avoir lancé un caillou. Ce dernier se dirigea dans sa fuite vers la première marmite. On peut voir le second plateau de fromage frit renversé par terre. Sur l'image, le mouton en fuite est représenté en l'air, de manière à ce qu'on devine aisément que son prochain pas fera renverser l'huile de friture sur le second foyer (créant ainsi de sévères dommages notamment sur l'opératrice). Dans le rang des autres animaux, c'est la débandade, ils essayent tous de s'enfuir.

A ENCOURAGER : L'image positive représente le même décor juste que cette fois ci l'appâtâmes est couvert et est muni d'une porte. Les moutons sont attachés sur la cour et en dehors du local de production. Les poules quant à elles circulent sur la cour. Un pictogramme d'interdiction d'accès aux animaux est affiché sur la porte.



Message 17

MESSAGE 17

Blessé quelqu'un par les mots est aussi facile que de jeter une pierre dans la mer. Mais on n'a aucune idée de la profondeur à laquelle, la pierre peut s'enfoncer.

OBJECTIFS

1. Traiter des risques psycho sociaux en entreprise
2. Enumérer les pistes de solution pour prévenir les risques psychosociaux.

LE DEROULEMENT

Q1 : Décrivez l'image.

R1 : L'image présente un employeur autoritaire qui utilise la force verbale pour faire respecter ses décisions.

Q2 : Peut-on blesser avec les mots ?

R2 : Oui bien sûr, dans ce cas les blessures ne sont pas physiques mais psychologiques.

Q3 : Pouvez – vous d'autres situations de blessures par les mots ?

R3 : Un tour de table est effectué et les participants donnent des exemples.

Q4 : Quels sont les actions à mettre en œuvre pour se prémunir des risques psychosociaux ?

R4 : Il faut maintenir un dialogue ouvert au sein de l'entreprise et réaliser de façon périodique des réunions avec les employés. Cela permettra à tout un chacun d'exprimer ce qu'il ressent et ensemble trouver des approches de solutions.

Image 17

A EVITER : L'image montre un employeur et son ouvrier. L'employeur est en train de hurler sur l'employé (ce dernier s'était assoupi sur une table) Le visage de l'employeur montre de la colère et sa main gauche est tendue vers l'extérieur. Intimidant ainsi l'ordre à l'employé de vite rejoindre son poste de travail. La souffrance, la tristesse et le stress sont perceptibles sur de visage de ce dernier.



A ENCOURAGER : L'image montre l'ouvrier en question à une heure de pause entouré de trois de ses collègues. Ils sont sous un arbre. L'employeur est aussi parmi eux et ils ont l'air de discuter dans une atmosphère détendue. On peut voir des sourires sur les visages.



Team-building

Message 18

MESSAGE 18

La formation est la meilleure arme dont nous disposons contre les accidents de travail.

OBJECTIFS

1. Traiter de l'importance des séances de formation en entreprise
2. Décrire les conséquences d'un manque de formation

LE DEROULEMENT

Q1 : Décrivez l'image.

R1 : L'image présente une scène où une machine en feu. Il s'agit visiblement d'un extracteur de jus. Et pour éteindre le feu, au lieu d'utiliser l'extincteur qui est pourtant à portée de mains, les ouvriers sont allés chercher de l'eau pour ce faire.

Q2 : En quoi cela est-il une mauvaise chose ?

R2 : L'eau ne peut pas éteindre le feu aussi bien que l'extincteur. Aussi l'eau n'était pas à portée de main comme l'extincteur. Il a fallu aller le chercher et utiliser du temps pour remplir le seau alors que la situation urge. Tout ce temps perdu ne va faire qu'amplifier les dégâts que peuvent causer les flammes. Au contraire – la préparation garantira l'efficacité de l'action contre l'incendie.

Q3 : Malgré tout cela pourquoi selon –vous les opérateurs ont-ils choisi d'utiliser de l'eau plutôt que l'extincteur. ?

R3 : Parce qu'ils ne savent pas utiliser l'extincteur. Ils n'ont pas été formés à son utilisation. Le directeur de l'entreprise a certainement placé l'extincteur en supposant que ses ouvriers devraient pouvoir l'utiliser sans pour autant s'en assurer.

Q4 : Est-ce suffisant de former les ouvriers une fois sur l'utilisation de l'extincteur et garantir ainsi que cette situation ne risque plus d'arriver ?

R4 : Non une séance de formation ne suffit car les ouvriers ne sont pas les mêmes d'une période à une autre. Il faut donc répéter les formations de façon périodique.

Image 18

A EVITER : Nous sommes dans une unité de transformation de fruits en jus. On observe sur l'image une machine (l'extracteur) en feu. Les ouvriers sont alarmés. Une opératrice est en train de verser un seau d'eau sur la machine enflammée dans le but de l'éteindre. On observe un extincteur coller au mur qui n'est pourtant pas utilisé par l'opératrice.



A ENCOURAGER : Nous sommes dans la même unité de transformation que précédemment. La machine est toujours en feu et cette fois –ci l'opératrice utilise l'extincteur pour éteindre le feu. Cela témoigne du fait qu'elle a été formée à son utilisation

Message 19

MESSAGE 19

La surveillance de la santé protège de la maladie.

Les visites périodiques chez le médecin de travail permettent de déceler à temps les risques pouvant conduire à des dommages pour la santé des travailleurs.

OBJECTIFS

1. Introduire la notion de surveillance de la santé
2. Traiter de l'importance du médecin de travail

LE DEROULEMENT

Q1 : Que se passe-t-il sur l'image ?

R1 : Sur l'image nous voyons Sam le maraicher chez un médecin.

- Q2 : En effet Sam a pris rendez-vous avec le médecin sans être malade et sans avoir ressenti un quelconque malaise. Qu'est ce qui selon vous peut expliquer une telle attitude de Sam ?
- R2 : Sam sait qu'il exerce une activité présentant des risques pour sa santé. Alors il va consulter le médecin de travail pour la surveillance de santé.
- Q3 : Que pourrait-il attendre du médecin de travail ? ou Quel est l'importance du médecin de travail ?
- R3 : Le médecin du travail a pour rôle de surveiller la santé des travailleurs et de prévenir ces derniers des maladies qu'ils pourraient faire du fait de leur travail. Sam peut attendre du médecin de travail des conseils pour améliorer santé et réduire l'impact néfaste que pourrait avoir son travail sur sa santé.
- Q4 : Sam prévoit rendre périodique ses séances chez le médecin de travail non seulement pour lui mais aussi pour ses ouvriers. Que pensez de cette décision ?
- R4 : Il s'agit là d'une bonne décision. Avec la présence du médecin de travail, tout le personnel sera surveillé en ce qui concerne leur état de santé. Cela permettra de prévenir la survenue de maladies professionnelles.

Image 19

Pratique à encourager : L'image montre Sam le maraicher qui s'est



rendu dans chez un médecin pour la surveillance de sa santé. Il a l'air anxieux car il a eu à s'exposer à des substances chimiques et de façon répétitives au cours de ses activités. Il s'agit là de sa première consultation et il compte bien en faire une habitude pour lui et également pour ses employés.

Conclusion

Une bonne mise en œuvre des mesures de sécurité et santé au travail à l'avantage de réduire les cas d'accident de travail et de maladies professionnelles.

Le Kit SST regroupe les informations nécessaires pour permettre à tout professionnel du secteur agroalimentaire de faire des mesures SST son allié pour la croissance de son entreprise.

La boîte à image est l'élément principal du kit et utiliser pour les sensibilisations.

Elle peut être déroulée en une ou plusieurs séances de sensibilisation en fonction des objectifs de l'animateur. Ce dernier, pour être efficace, devra prendre connaissance de la brochure et utiliser le présent guide comme tremplin pour véhiculer son message lors des sensibilisations.

Pour terminer – la démarche SST n'est pas statique. Les messages formulés dans le présent guide visent à initier le processus qui sera complété au fur et à mesure avec des éléments propres à l'environnement de chaque entreprise.